

# La lettre d'information du GEHF

Lettre d'information n° 9 – 4 janvier 2026

Chers amis, membres du GEHF,  
Nous voulons tout d'abord souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres qui nous ont rejoint ces dernières semaines.  
Cette lettre d'information de début d'année lance les activités 2026.



## Recevez nos voeux les plus sincères

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et santé dans vos foyers et beaucoup de plaisir et de projets inspirants à travers votre passion de ferrovophile.

Notre passion commune pour la connaissance du chemin de fer ancien doit constituer une source de moments agréables. Aussi, en ce qui concerne le GEHF, l'équipe va continuer de s'attacher à satisfaire votre soif d'histoire ferroviaire.



**G|E** GROUPE d'ÉTUDES  
**H|F** pour  
PHISTOIRE FERROVIAIRE

Meilleurs voeux  
pour

**2026**



## Les adhésions 2026 sont ouvertes

Nous vous invitons à renouveler votre adhésion dès à présent. Le montant est inchangé, 35 euros. Toutefois, en raison d'une forte augmentation des frais de port pour l'étranger, nous avons monté la cotisation à 40 € pour les adhérents résidant hors de France. Cette augmentation ne couvre pas, et de loin, le surcoût, mais le faible nombre d'adhérents dans cette situation nous permet d'absorber la différence. Cette année, les finances de l'association sont tout à fait saines, nous n'appelons pas aux dons, même si nous savons que certains souhaiteront marquer ainsi leur intérêt pour la revue et le soutien de nos activités. Voir la page [Demande d'adhésion](#).

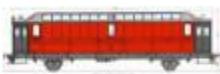
[www.gehf.fr](http://www.gehf.fr)

[L'amateur d'histoire ferroviaire](#)

Trois formules sont possibles : chèque, virement et PayPal. Pour les membres résidant à l'étranger hors zone Euro et ne disposant pas de compte en banque en France, privilégiez PayPal car nous supportons des frais exorbitants pour un virement basé sur des devises étrangères.

Point important : Il n'est pas nécessaire d'utiliser le formulaire d'adhésion, sauf en cas de changement de vos coordonnées.

Nous vous invitons à renouveler votre adhésion avant le 15 février. Toutefois, si vous rencontrez une difficulté financière temporaire ou souhaitez échelonner vos diverses dépenses de début d'année sur plusieurs mois, envoyez un chèque avec une date de dépôt en banque. **Le principal est de pouvoir vous compter rapidement comme adhérent à jour** et de pouvoir payer l'imprimeur en mai. Cela nous évitera aussi de vous adresser des rappels.



**Notre assemblée générale annuelle**, qui clôturera l'exercice 2025 se déroulera à distance selon le calendrier suivant.

Au plus tard à la mi-février, nous vous adresserons une pré-convocation. Elle rappellera la règle. Tous les membres 2025 disposent du droit de vote mais seuls les membres « contributeurs » peuvent se porter candidat pour devenir administrateur. Nous vous inviterons à consulter les Statuts et Règlement intérieur sur la base desquels aura été édifiée la liste des contributeurs. Cette liste sera jointe.

Ainsi, la pré-convocation comportera :

- L'appel à candidature pour les postes à pourvoir (4 administrateurs sortants) et la liste des personnes autorisées à se présenter, conformément aux statuts.
- L'ordre du jour prévisionnel, les dates de déroulement du scrutin et l'appel pour proposer des points supplémentaires.
- La date limite de réponse pour ces éléments.

À la fin février vous recevrez la convocation officielle, accompagnée du rapport d'activités et du bilan financier 2025, ainsi que le budget prévisionnel 2026. Nous vous adresserons également le règlement général pour le scrutin et de la date limite de réponse, ainsi que le formulaire de vote (un lien vers l'application en ligne) qui lancera l'AG.

#### Déroulement scrutin (*durant les 3 premières semaines de mars*)

Le vote se fera en ligne sur un site sécurisé infalsifiable recommandé par des institutions publiques et garantissant la régularité du scrutin.

#### Dépouillement et envoi du procès-verbal (*entre fin mars et fin avril*)



#### **Au cours de l'année**

1 – Consultez le programme de participation aux expositions et salons ferroviaires.

Vous pourrez nous y rencontrer.

2 – Courant juin, vous recevrez le numéro 7 de votre revue ***Histoire Ferroviaire***, et en décembre, le numéro 8.

3 – En seconde partie d'année, nous publierons la monographie hors-série ***Autour des Foudres***. Vous serez tenu au courant, en amont, des conditions de son acquisition.

Encore une fois, merci à tous pour votre confiance et votre soutien !

Nous vous renouvelons nos meilleurs voeux pour l'année qui commence.

Si vous souhaitez réagir à cette lettre, utilisez ce lien : [CONTACT](#)

**L'équipe dirigeante du GEHF**

#### **Siège social**

Groupe d'Études pour l'Histoire Ferroviaire

1 rue du Mémont 60660 MAYSEL